

## RECHERCHER DANS LES PLANS

### Plans par masses de cultures

*Origine* : Services fiscaux

*Période* : 1803-1809

*Nombre* : 330 plans numérisés

*Modalités d'entrée aux Archives* : versement administratif

*Référence* : 3 P

Le fonds dit des "plans par masses de cultures" correspond au cadastre par masses et natures de cultures du département de la Somme. Par arrêté du 12 Brumaire an XI (3 novembre 1802) fut mise en place la confection du cadastre général par masses de cultures.

Le principe consistait, à partir d'un plan établi au 1/50000, à diviser le territoire communal en masses circonscrites par des limites naturelles : tous les terrains cultivés de la même manière et portant des récoltes identiques (terres labourables, vignes, prairies,...) étaient réunis en une seule et même masse, puis portés sur le plan.

A l'intérieur de chaque masse, les propriétaires déclaraient la superficie des fonds qu'ils détenaient. L'Administration, après avoir tenté de contrôler ces déclarations, reportait la différence entre la somme des contenances déclarées et le résultat de l'arpentage sur toutes les contenances fournies, si bien que le propriétaire dont la déclaration était juste se trouvait lésé par les fausses indications de ses voisins.

L'expérience fut abandonnée en 1807, sans avoir atteint une couverture totale du territoire, et on opta pour la réalisation du cadastre parcellaire (cadastre "napoléonien").

### Cadastre napoléonien

*Origine* : Services fiscaux

*Période* : 1808-1878

*Nombre* : 6 090 plans numérisés

*Modalités d'entrée aux Archives* : versement administratif

*Référence* : 3 P

Les plans anciens du cadastre dits "plans napoléoniens" existent en deux exemplaires : une collection de l'administration fiscale (service du cadastre) aujourd'hui conservée aux Archives départementales de la Somme et une collection communale, sous forme d'atlas, conservée par la commune ou déposée aux Archives départementales.

Par ailleurs, les Archives départementales de la Somme conservent une collection d'atlas cantonaux, réalisée entre 1808 et 1814, et une collection d'atlas communaux, différente de la collection conservée en commune, également réalisée avant 1815. Ces collections ont été numérisées en plus des feuilles versées par l'administration fiscale.

La loi du 15 septembre 1807 relative au budget de l'État est à l'origine du cadastre parcellaire français, dont les travaux s'achèvent dès 1850 pour la France.

La loi du 7 août 1850 organise la révision ou le renouvellement du cadastre, à charge pour les communes qui le demandent de pourvoir aux frais des nouvelles opérations. Ce lourd régime financier est abandonné par la loi du 17 mars 1898 qui prévoit la répartition des frais entre l'État, le département et la commune, sans imposer par une réglementation impérative le principe d'une rénovation générale, qui s'inscrira plus tard dans la loi du 16 avril 1930, en même temps que celui de la conservation annuelle des plans rénovés.

Ainsi, de 1808 à 1850 environ, le cadastre dit « napoléonien » est dressé sur l'ensemble du territoire. Il comporte un tableau d'assemblage du territoire communal et les feuilles des différentes sections (sous série 3 P).

Il est rénové à compter de 1930 (série W) et complété, selon les régions, par les feuilles de remembrement et les collections de plans d'alignement.

Les plans rénovés peuvent être consultés sur place aux Archives départementales de la Somme.

Les registres (ou matrices) correspondant aux plans napoléoniens sont également consultables sur place aux Archives départementales. Ils permettent de retracer la généalogie des propriétés.

Les plans du cadastre actuel peuvent être consultés sur le site : <http://www.cadastre.gouv.fr/>

## **Fonds de l'intendance de Picardie**

*Origine* : intendance de Picardie

*Période* : XVIIIe siècle

*Nombre* : 880 documents numérisés

*Modalités d'entrée aux Archives* : versement administratif

*Référence* : 1 C

A partir de la fin du XVIIe siècle, dans le ressort des généralités, les intendants se sont imposés comme le maillon essentiel de l'administration territoriale de la France, avec des pouvoirs importants en matière de justice, police, finances. Leur rôle a été essentiel pour le développement économique et social : introduction de nouvelles cultures, encouragement à l'industrie, amélioration du réseau routier, organisation de la charité, etc.

L'intendance de Picardie couvrait la Somme, le nord de l'Oise, l'ouest de l'Aisne et l'ouest du Pas-de-Calais.

Les plans numérisés du fonds de l'Intendance de Picardie, conservés aux Archives de la Somme, renseignent l'histoire architecturale et urbanistique du XVIIIe siècle à travers une collection de plus de 800 dessins d'architectes illustrant les différents styles décoratifs et architecturaux mis en œuvre lors des campagnes de rénovation et d'embellissement des villes.

Les plans du Canal de la Somme et des rivières affluentes, les longs relevés de routes royales et de fortifications documentent les nouveaux travaux d'aménagement routier et de voies navigables développés au cours du XVIIIe siècle.

Figurent également parmi les documents numérisés du fonds de l'intendance de Picardie un ensemble d'échantillons textiles des manufactures d'Amiens, Abbeville (Somme), Grandvilliers (Oise), conservés aux Archives de la Somme. Ils témoignent des productions de serges, toiles, indiennes et velours fabriqués en Picardie au XVIIIe siècle.

Seule une petite partie du fonds de l'intendance de Picardie a été numérisée. Le reste est consultable sur place aux Archives départementales de la Somme.

## **Fonds Henrard**

*Origine* : Roger Henrard (1900-1975)

*Période* : 1948-1972

*Nombre* : 185 images numérisées

*Modalités d'entrée aux Archives* : achat

*Référence* : 3 Fi

Roger Henrard (10 février 1900-26 juin 1975) a été pilote de tourisme après la seconde guerre mondiale. Il est devenu le directeur des établissements Jules Richard à Paris (21 rue Carducci, 75019 Paris), qui fabriquaient des appareils enregistreurs pour la météo et des appareils photographiques stéréoscopiques (dont le Verascope).

La société d'exploitation de la photographie aérienne Roger Henrard lui a succédé ; ses bureaux étaient situés à Saint-Maur (19 avenue Jean-Jaurès, 94100 Saint-Maur) et ses laboratoires au Ban-Saint-Martin (27 avenue de la Liberté, 57000 Le Ban-Saint-Martin). Elle commercialisait les photographies aériennes réalisées par Roger Henrard à l'aide d'un "Altiphote" Richard-Labrély installé à bord de son avion.

Après la mort du pilote, la société a revendu une partie des clichés (négatifs et épreuves) à de nombreux services d'archives de communes et de départements que Roger Henrard avait survolés.

La couverture photographique des villes (Abbeville et Amiens) et du littoral, réalisée par la société Henrard entre 1948 et 1972, permet de fixer l'image des villes reconstruites après la seconde guerre mondiale et l'évolution des paysages du cordon littoral et de la baie de Somme.

Cette collection photographique montre, grâce à la photographie aérienne, l'évolution des moyens de représentation du paysage et de l'urbanisme au XXe siècle

[Retour au portail documentaire Mémoires de la Somme](#)